

Facilités linguistiques : « De la courtoisie »...

Renaix veut supprimer les facilités linguistiques pour les francophones. Chez nous, on est réticent

Après la proposition de la NV-A de supprimer les facilités linguistiques pour les francophones à Renaix, les communes wallonnes à facilités ne sont-elles pas tentées de faire de même pour leurs concitoyens néerlandophones ? Non, répondent les bourgmestres de Flobecq, de Mouscron et d'Enghien qui ne veulent pas rentrer dans la logique « agressive » du parti nationaliste. « C'est une question de courtoisie linguistique », résume Philippe Mettens (PS) pour Flobecq. Comines-Warneton a par contre un avis favorable.

Commune située en Flandre mais à facilités linguistiques pour les francophones, Renaix défraie la chronique avec une proposition de la NV-A, le parti nationaliste flamand : elle veut supprimer le régime des facilités jugé non seulement coûteux mais « désespérément dépassé ». Le conseil

communal a voté une motion pour sa suppression pure et simple avec l'aval du bourgmestre CD&V, Luc Dupont.

Même si elle a peu de chance d'aboutir car il faudrait une réforme constitutionnelle, avec une majorité des deux tiers au Parlement fédéral, la proposition de la NV-A signifie que le parti nationaliste est loin d'avoir abandonné ses velléités communautaires. « Si la proposition de la NV-A aboutit, il faudrait alors tout remettre à plat, y compris dans les communes francophones à facilités pour les néerlandophones », fait remarquer le bourgmestre d'Enghien.

Enghien fait partie de des quatre communes de Wallonie picarde avec Comines-Warneton, Flobecq et Mouscron où les citoyens flamands peuvent solliciter les documents administratifs dans leur langue. Olivier Saint-Amand ne fait pas de chantage. Il n'est d'ailleurs pas demandeur d'un changement : « c'est une question de courtoisie linguistique ». Son

homologue de Flobecq Philippe Mettens ne dit pas autre chose : « permettre à l'autre communauté de s'exprimer dans sa langue, c'est un gage de bonnes relations, une main tendue. On est loin de l'attitude de la NV-A qui est clairement agressive. Elle choque les Renaixiens francophones mais aussi néerlandophones qui, contrairement à une idée reçue, ne sont pas tous nationalistes ».

« Ce n'est tout simplement pas à l'ordre du jour », s'étonne Ann Cloet, l'échevine des finances de Mouscron. « On n'a jamais parlé au Collège de la suppression des facilités, tout simplement parce que la question linguistique n'a jamais été un problème ». Au contraire, la mandataire cdH y voit un atout sur le plan économique : « j'étais aux voeux de l'intercommunale IEG. Il y avait un très grand nombre d'entrepreneurs flamands qui nous remercient souvent pour la qualité de l'accueil et de pouvoir répondre à leurs demandes dans leur langue ». Ann Cloet cite un autre

intérêt à conserver une forme de bilinguisme : « les écoles d'immersion n'ont jamais eu autant de succès. C'est aussi incroyable le nombre de Mouscronnois qui suivent l'enseignement en Flandre, à Espierres-Helchin notamment ».

Le bourgmestre d'Enghien ne dit cependant pas que tout est rose et violette avec les facilités, même s'il y est favorable. « Cela a un coût en frais de traduction qui n'est pas négligeable. J'estime même que les communes qui acceptent les facilités, et a fortiori celles qui sont obligées de les appliquer, devraient recevoir un coup de pouce financier de la part de la Région ou de l'État fédéral. Ce serait un signal fort pour une Belgique pacifiée », estime Olivier Saint-Amand. Tout le contraire, probablement, de ce que veut la NV-A.

« Avec la suppression des facilités, la NV-A revient à son antienne, son vieux couplet nationaliste », regrette Philippe Mettens. Chassez le naturel... ●

DANIEL FOUCART

COMINES-WARNETON

« J'ai toujours dit que le salut viendrait de la NV-A »

Seule Comines-Warneton est intéressée par la proposition du parti nationaliste. « J'ai toujours dit que le salut ou la solution viendrait de la NV-A », se réjouit l'échevin Didier Vandeskeldel (Action). « À Comines, non seulement nous devons appliquer les facilités linguistiques qui coûtent très cher, parce qu'il faut tout faire dans les deux langues, mais aussi nous avons le statut spécial qui nous oblige à avoir au moins un représentant du groupe minoritaire dans le Collège communal. Cela avait au départ été fait pour permettre à un élu néerlandophone de participer à la majorité, mais les Flamands n'ont plus présenté de liste aux élections communales depuis au moins 1988. Le statut est maintenant caduc ».

Le mandataire d'Action raconte une anecdote qui est révélatrice des tracasseries linguistiques et qui remonte à deux mois à peine : « même les plaques de rue

doivent être dans les deux langues. Et la commission linguistique nous a demandé de changer la plaque « Wervicqstraat » parce que nous avions écrit Wervicq à la française avec un cq et non avec un k comme en Flandre ».

Même si on supprime les facilités linguistiques, cela ne veut pas dire que les néerlandophones seront mis à la porte de l'hôtel de ville s'ils s'expriment dans leur langue maternelle : « avant 1963, année où on nous a obligé à appliquer les facilités, Comines était commune unilingue en Flandre occidentale, mais nous appliquions les facilités naturellement, par courtoisie envers les néerlandophones. Puis aujourd'hui, ils sont peut-être 2 % à exiger leur carte d'identité en néerlandais et s'ils le font, c'est surtout pour pouvoir trouver de l'emploi en Flandre. Puis c'est souvent au dialecte flamand de notre région que nous avons affaire. Et on trouve toujours quelqu'un qui se débrouille ». Didier Vandeskeldel remarque

que les communes flamandes à facilités linguistiques sont déjà beaucoup moins scrupuleuses sur le bilinguisme : « à Messines, il n'y a que la mention « stadhuis » sur l'hôtel de ville et pas sa traduction française. Mais Messines ne sera pas d'accord de renoncer pas à ses facilités selon moi, car s'il le fait, il pourra faire l'objet d'une fusion avec les communes flamandes voisines, ce dont elle ne veut pas. Les facilités la protègent quelque part ». Comines-Warneton n'est pas contre un changement de statut : la suppression des facilités... lui faciliterait la vie. Mais entre le souhait et la concrétisation, il y a une réforme de l'état obligatoire. Autant dire un gouffre dans le contexte belge. ●

D.FCT

Les facilités

L'esprit de la loi

Les lois linguistiques imposent

aux communes à facilités d'utiliser la langue de sa région dans les services intérieurs, mais d'utiliser la deuxième langue avec les particuliers qui en font la demande. Les avis et les communications destinées au public doivent se faire dans les deux langues.

En Wallonie picarde, il y a quatre communes à facilités pour les néerlandophones : Comines-Warneton (qui en plus, a un statut spécial comme les Fourons), Enghien, Flobecq et Mouscron. Quatre communes flamandes limitrophes ont des facilités pour les francophones : Biévène, Messines, Espierres-Helchin et Renaix. Seule Renaix veut supprimer à ce jour les facilités du côté flamand.

Pour modifier les facilités linguistiques, il faut revoir l'article 129 du texte de la Constitution, ce qui entraînerait des palabres institutionnels interminables. ●